

PROCES VERBAL DE L'AGE DU 31 MARS 2007

L'assemblée se tient au château de Belleville. La séance ouvre à 12H 20, après recueil des signatures des membres présents et représentés et comptabilisation des points.

Monsieur Vergely, président de l'ASL, remercie les personnes présentes et ouvre la séance.

Les différents membres du bureau sont présents, à l'exception de Madame Gourdin et de M.Fleischmann, excusés.

Président : M. VERGELY
Espaces verts : Mmes HASCOET et GOURDIN
Architecture : M. BOUREE
Eclairage : M. FLEISCHMANN

Voirie : M. BADOUAL
Secrétaire : Mme CHAMPION
Trésoriers : Mme LAVOLE et M. MENNECIER

1. M.Vergely, conformément à l'article 12 du cahier des charges est Président de l'Assemblée
2. Désignation des scrutateurs de l'Assemblée (article 12, Partie 2) :
L'Assemblée générale désigne Mme Lavolé et M. Daley comme scrutateurs.
96 propriétaires sont présents ou représentés, totalisant 110646,85 (cent dix mille six cent quarante six points virgule quatre vingt cinq centièmes) points sur 257262 (deux cent cinquante sept mille deux cent soixante deux), soit 43,03 % des points. (Annexe 2)
3. Désignation des secrétaires de l'Assemblée (article 12, Partie 2)
L'Assemblée générale désigne Mesdames Villedieu et Champion aux fonctions de secrétaire de séance
4. Vote de la résolution 1 : installation d'un nouveau lampadaire au niveau de l'entrée principale

Ces travaux consistent en la pose d'un candélabre supplémentaire à l'entrée ouest de la résidence, sur le terre-plein central à l'opposé du candélabre existant. La majorité des 2/3 nécessaire à la création de ce nouvel équipement n'ayant pas été acquise lors de l'AGO de ce même jour, l'AGE est ouverte. A partir de ce moment, seule la majorité relative est requise.

La résolution est adoptée **à la majorité (98,12 %)**

- 3 voix contre : M. Ruston (n°46 ; 958,65 points), M. Long (n°128 ; 1136,35 points), M. Vancoillie (n°189 ; 1061,35 points).

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 12 H 45

Le Président, Philippe Vergely